



ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TERRITOIRE

COMPTE RENDU N° 60 *(Application de l'article 46 du Règlement)*

Judi 15 juin 2006
(Séance de 14 heures 30)

Présidence de M. Patrick Ollier, Président

SOMMAIRE

	page
– Examen en deuxième lecture, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements au projet de loi, modifié par le Sénat, de programme relatif à la gestion durable des matières et des déchets radioactifs (n° 3121) – <i>(M. Claude Birraux, rapporteur)</i>	2

Statuant en application de l'article 88 du Règlement, la Commission a examiné, en deuxième lecture, sur le rapport de **M. Claude Birraux**, les **amendements** au projet de loi, modifié par le Sénat, de programme relatif à la **gestion durable des matières et des déchets radioactifs (n° 3121)**.

TITRE PREMIER

POLITIQUE NATIONALE POUR LA GESTION DURABLE DES MATIÈRES ET DES DÉCHETS RADIOACTIFS

Article 1^{er} A (art. L. 542-1 du code de l'environnement) : *Principes régissant la gestion des matières et des déchets radioactifs*

La Commission a *repoussé* l'amendement n° 1 de M. Christian Bataille.

Article 3 (art. L. 542-1 du code de l'environnement) : *Définitions et champ d'application*

Elle a également *repoussé* l'amendement n° 13 de M. Jean-Louis Dumont, ainsi que l'amendement n° 2 de M. Christian Bataille et l'amendement n° 14 de M. Jean-Louis Dumont.

Article 5 (article 542-2 et article 542-2-1 et 542-2-2 [nouveaux] du code de l'environnement) : *Interdiction du stockage en France de déchets radioactifs étrangers et encadrement de l'introduction sur notre sol de déchets radioactifs et de combustibles usés*

La Commission a *repoussé* les amendements n^{os} 16 et 15 de M. Jean-Louis Dumont, ainsi que l'amendement n° 12 de M. Christian Bataille.

Article 6 : *Missions et modalités de fonctionnement de la commission nationale d'évaluation*

La Commission a *repoussé* l'amendement n° 4 de M. Christian Bataille.

Article 6 bis (nouveau) : *Rôle du Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire*

Elle a *repoussé* l'amendement n° 7 de M. François Cornut-Gentille.

Titre II

ORGANISATION ET FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES MATIÈRES ET DES DÉCHETS RADIOACTIFS

Article 8 (art. L. 542-10-1 [nouveau] du code de l'environnement) : *Régime juridique et procédure d'autorisation du centre de stockage en couche géologique profonde*

La commission a *repoussé* l'amendement n° 8 de M. François Cornut-Gentille, ainsi que les amendements n^{os} 18 et 17 de M. Jean-Louis Dumont.

Article 9 (art. L. 542-11 du code de l'environnement) : *Groupements d'intérêt public d'accompagnement économique des territoires concernés par le laboratoire souterrain ou le centre de stockage*

La Commission a *repoussé* l'amendement n° 19 de M. Jean-Louis Dumont, l'amendement n° 9 de M. François Cornut-Gentille, ainsi que les amendements n^{os} 21 et 20 de M. Jean-Louis Dumont.

Article 10 : *Missions de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs*

Elle a *repoussé* l'amendement n° 5 de M. Christian Bataille.

Article 11 bis : *Fonds de financement des nouveaux centres d'entreposage et de stockage*

La Commission a *repoussé* l'amendement n° 11 de M. Christian Bataille.

Article 12 : *Missions, présidence et financement du comité local d'information et de suivi*

Elle a *repoussé* l'amendement n° 10 de M. François Cornut-Gentille et l'amendement n° 26 de M. Jean-Louis Dumont.

Article 14 : *Évaluation, provisionnement et constitution des actifs couvrant les charges de démantèlement des INB et les charges de gestion des combustibles usés et des déchets radioactifs*

La Commission a *repoussé* l'amendement n° 27 de M. Jean-Louis Dumont.

Article 15 : *Taxes additionnelles à la taxe sur les installations nucléaires de base*

Elle a *repoussé* l'amendement n° 6 de M. François Dosé.